

Épreuve facultative de mobilité

Le fait d'avoir fait un stage à l'étranger te permet de t'inscrire à l'épreuve facultative de mobilité au bac. C'est une épreuve facultative. Elle ne peut en aucun cas te pénaliser. Au contraire, elle te donnera des points en plus pour le Bac et fera apparaître que tu as fait un stage à l'étranger.

La note de cette épreuve facultative est constituée pour 8 points d'une évaluation que ton tuteur a complétée durant le stage et, pour 12 points, d'une épreuve orale qui se tient à ton retour, au lycée.

L'oral dure une quinzaine de minutes. La première partie est une présentation qui prend appui sur un support que tu auras réalisé. Cette présentation est suivie d'un échange avec le jury. Le support peut être papier (10 pages maximum) ou numérique (diaporama de 10 diapositives maximum).

Le jury est composé de 2 enseignants, un de professionnel (parfois le chef des travaux) et un de général.

Dans une 1^{ère} partie, tu présenteras ton lieu de stage et ta pratique professionnelle : l'entreprise qui t'a accueilli(e), son activité, les travaux effectués... Dans une seconde partie, tu aborderas plutôt la découverte culturelle du pays à travers des éléments d'ordre culturel vécus ou observés : mode de vie, nourriture, sites historiques....

L'important est de montrer que tu as été curieux de découvrir ce pays et sa culture. Tu dois insister sur les différences que tu as pu constater entre la France et ton pays de stage.

Attention : il ne s'agit pas d'un rapport de stage. Il ne faut pas y passer des heures. Privilégie un oral structuré et fluide plutôt qu'une présentation longue.

Je te joins les compétences évaluées : C1 et C3 sont évaluées en stage, C2 C4 C5 et C6 sont évaluées pendant l'oral.

C 1	Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : - s'informer, collecter et analyser des données et des informations ; - identifier les instructions et consignes, orales et écrites ; - utiliser un mode de communication diversifié et adapté (gestes, support écrit, numérique, graphique, etc.).	Transmettre des informations et communiquer en utilisant différents média/moyens Agir en conformité avec les consignes orales et écrites reçues
C 2	Caractériser le contexte professionnel étranger	Être capable de : - décrire la structure d'accueil, en termes de situation géographique, statut, taille, organisation, objet et activités, principaux indicateurs de performance ; - décrire les règles de fonctionnement de la structure (horaires de travail, organisation hiérarchique, contraintes de confidentialité, etc.) ; - situer précisément le service accueillant dans l'organisation générale de la structure ; - identifier les partenaires internes et externes de la structure.	Présenter la structure et le cadre de travail, l'organigramme, le service Nommer et expliquer les règles de fonctionnement de la structure, les consignes orales et écrites Nommer et situer les partenaires internes et externes de la structure
C 3	Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger	Être capable de : - identifier et mettre en œuvre les opérations nécessaires pour la réalisation des tâches confiées ; - appliquer les consignes ; - repérer les risques professionnels liés aux tâches confiées ; - respecter les règles de sécurité.	Assurer correctement la réalisation des tâches professionnelles confiées dans le respect des consignes et des règles de sécurité
C 4	Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France	Être capable de : - décrire une activité réalisée ou observée dans un contexte étranger : tâches, contexte et conditions d'exercice, méthodes, résultats attendus.	Identifier les similitudes et les différences entre des activités de même type réalisées ou observées à l'étranger et en France
C 5	Se repérer dans un nouvel environnement	Être capable de : - situer spatialement la structure d'accueil par rapport à des repères ; - caractériser l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil : territoire urbain, péri-urbain, rural, degré d'accessibilité, modalités de transports, etc.	Situer le lieu d'apprentissage étranger par rapport à des lieux publics Décrire l'espace dans lequel s'inscrit la structure d'accueil Citer quatre caractéristiques géographiques du pays d'accueil (population, climat, relief...)
C 6	Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil	Être capable de : - identifier, dans le contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) des caractéristiques d'ordre culturel : habitudes alimentaires, mode de vie, rythmes, horaires, etc. - présenter un élément/fait d'ordre culturel observé : monument, fête, manifestation culturelle, etc. - présenter un élément/fait d'actualité, local ou national, survenu pendant le séjour.	Décrire des éléments culturels caractéristiques du contexte étranger (familial ou scolaire ou professionnel) Présenter des éléments de ressemblance et de différence entre les contextes culturels français et étrangers